

le 8 avril par le Vietnam du Nord était considérée par Hanoi comme condition préalable de toute discussion. M. Seaborn se rendit à Hanoi une cinquième fois le 31 mai et il vit alors aussi bien Ha Van Lau que le Ministre des Affaires étrangères du Vietnam du Nord, Nguyen Duy Trinh. Il revint avec l'impression que les Nord-Vietnamiens n'étaient pas intéressés dans les circonstances à entrer en pourparlers avec les Américains. Le fait que M. Seaborn avait vu le Ministre des Affaires étrangères du Vietnam du Nord a été annoncé à la Chambre par mon prédécesseur, l'honorable Paul Martin, le 7 juin 1965.

M. Seaborn s'est trouvé une dernière fois à Hanoi du 30 septembre au 4 octobre 1965. Nous avons fait savoir d'avance au gouvernement des Etats-Unis que nous doutions sérieusement qu'il fût utile de donner des instructions spéciales à M. Seaborn, qui n'eut donc aucun message à transmettre à cette occasion. Le seul contact officiel qu'il eut cette fois s'établit à un niveau inférieur au sein de la mission de liaison du Vietnam du Nord et le commissaire ne décela alors aucun désir de discuter ni de négocier. Peu de temps après, au terme normal de son affectation au Vietnam, M. Seaborn rentrait au Canada.

On a dit que le gouvernement du Canada savait ou aurait dû savoir que certains des messages qu'il transmettait équivalaient à l'énoncé de l'intention, de la part des Américains, de bombarder le Vietnam du Nord. Le gouvernement du Canada ne connaissait aucunement l'existence d'un tel projet de la part des Etats-Unis. Les messages que nous avons transmis étaient rédigés en termes généraux et avaient trait aux conséquences que pourrait entraîner pour le gouvernement du Vietnam du Nord le maintien de ses activités au Vietnam du Sud.

On a dit aussi que le gouvernement du Canada n'aurait pas dû transmettre de tels messages au nom des Etats-Unis. Le gouvernement a jugé alors qu'une telle ligne de conduite était tout à fait conforme au rôle que devait jouer le gouvernement du Canada à titre de membre de la C.I.C. et que ce rôle exigeait même que nous nous efforcions d'établir un dialogue entre les parties principales au conflit. D'ailleurs les Nord-Vietnamiens ont bien fait savoir à M. Seaborn qu'ils ne considéraient aucunement notre activité comme déplacée ou incompatible avec notre présence au sein de la C.I.C.

On a dit encore que lors des premiers bombardements contre le Vietnam du Nord le gouvernement du Canada aurait dû protester publiquement en se fondant sur ce qu'il aurait su alors, d'après ce qu'on suppose maintenant. Mais le gouvernement du Canada ne possédait aucune information qui pût alors justifier une telle protestation. Le gouvernement du Canada, à l'instar de bien d'autres, a accepté sans arrière-pensée la version de l'incident du golfe du Tonkin donnée par le gouvernement des Etats-Unis.